

AVIS DE CONSULTATION APRES TROIS AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
INFRUCTUEUX N° ..30/2026.....

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Annaba lance **un avis de consultation après trois avis d'appels d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales infructueux** pour la réalisation des travaux suivants :

INTITULE DE L'OPERATION : ENTRETIEN DES PORTS ET DU DOMAINE PUBLIC MARITIME -EXERCICE 2026-W.ANNABA

Travaux de réparation d'urgence du pied du mur de soutènement au niveau de la corniche d'Annaba.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Annaba, sise au 12 Boulevard du 1er Novembre 1954, NIF N°408015000023086, fax N° 038 45 12 10, dès la parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

I-CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent avis de consultation que les entreprises ou groupement d'entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

I- CAS D'UNE ENTREPRISE UNIQUE

- a) **Capacité professionnelle** : Seules les entreprises qualifiées en Travaux Publics, activité principale et classées à la **catégorie cinq (05) ou plus**, en cours de validité à la date d'ouverture des plis et possédant le code **344-4232 et 344-4235** sont autorisées à soumissionner.
- b) **Capacité technique** : les soumissionnaires doivent avoir **réalisé au moins un projet de protection de rivage ou travaux maritimes (protection ou confortement ou aménagement d'un ouvrage portuaire)**, justifié par des attestations de bonne exécution, signées par le maître d'ouvrage public.
- c) **Capacité financière** : La moyenne des chiffres d'affaire **des 03 dernières années** des exercices **2023-2024-2025**, doit être **supérieure ou égal 2 000 000,00 DA, (les bilans comptables doivent être visés par les services des impôts)**.

II- CAS D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES :

- a) **Capacité professionnelle** : En cas de groupement de deux (02) ou plusieurs entreprises, ces dernières doivent intervenir sous la forme d'un **groupement solidaire**. Les conditions citées ci-après devront être vérifiées :
- 1 - **Le chef de file** du groupement devra être qualifié en Travaux Publics, activité principale et classé à la catégorie **cinq (05) ou plus** en cours de validité à la date d'ouverture des plis, possédant le code **344-4232 et 344-4235**
- 2- **Les autres membres** doivent être qualifiés en Travaux Publics, activité principale « **Catégorie 4 ou plus** ».
- b) **Capacité technique** : le **chef de file** du groupement ou un des membres doivent avoir **réalisé au moins un projet de protection de rivage ou travaux maritimes (protection ou confortement ou aménagement d'un ouvrage portuaire)**, justifié par des attestations de bonne exécution, signées par le maître d'ouvrage public.
- c) **Capacité financière** : La moyenne des chiffres d'affaire **des 03 dernières années** des exercices **2023-2024-2025**, doit être **supérieure ou égal 2 000 000,00 DA, (les bilans comptables doivent être visés par les services des impôts)**.
- Se fera sur la base de la sommation de la moyenne des chiffres d'affaires **des 03 dernières années** des exercices **2023-2024-2025** au prorata de la participation de chaque membre.
- L'absence d'un des bilans sera sanctionnée par la note Zéro (00) et la moyenne de chiffre d'affaire sera calculée pour les chiffres d'affaires des bilans remis divisé par 03.

TOUTE OFFRE QUI NE REpond PAS AUX CONDITIONS D'ELIGIBILITE, SERA REJETEE.

II-CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

- ✓ **DOSSIER DE CANDIDATEUR** : (voir article II-2-1-: contenu du dossier de soumission page 13).
- ✓ **OFFRE TECHNIQUE** : (voir article II-2-2 : contenu du dossier de soumission page 14).
- ✓ **OFFRE FINANCIERE** : (voir article II-2-3 : contenu du dossier de soumission page 14).

A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Annaba

Un avis de consultation après trois avis d'appels d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales infructueux
N°30/2026

Intitulée de l'opération : Entretien des ports et du domaine public Maritime - Exercice 2026-W. ANNABA

Travaux de réparation d'urgence du pied du mur de soutènement au niveau de la corniche d'Annaba.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours**, à compter de la date de la première publication de l'avis de consultation dans le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres accordé aux soumissionnaires augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

L'heure limite de dépôts des offres est fixée de 08h : 30min **au 13 h :30 min** heure locale,

Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Annaba, **12 Boulevard du 1er Novembre 1954-Annaba**, à la date et à l'heure limite de dépôt des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra en séance publique au siège de la Direction Des Travaux Publics de la Wilaya de Annaba à l'adresse sus indiquée le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00min.

NOTA : Si la journée de la séance d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.